

Observations sur l'état de
l'agriculture en France,
extraites des "Voyages
d'Arthur Young" ([Reprod.] /
par le C. [...]

Young, Arthur. Auteur du texte. Observations sur l'état de l'agriculture en France, extraites des "Voyages d'Arthur Young" ([Reprod.]) / par le C. Silvestre. 179..

1/ Les contenus accessibles sur le site Gallica sont pour la plupart des reproductions numériques d'oeuvres tombées dans le domaine public provenant des collections de la BnF. Leur réutilisation s'inscrit dans le cadre de la loi n°78-753 du 17 juillet 1978 :

- La réutilisation non commerciale de ces contenus ou dans le cadre d'une publication académique ou scientifique est libre et gratuite dans le respect de la législation en vigueur et notamment du maintien de la mention de source des contenus telle que précisée ci-après : « Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France » ou « Source gallica.bnf.fr / BnF ».

- La réutilisation commerciale de ces contenus est payante et fait l'objet d'une licence. Est entendue par réutilisation commerciale la revente de contenus sous forme de produits élaborés ou de fourniture de service ou toute autre réutilisation des contenus générant directement des revenus : publication vendue (à l'exception des ouvrages académiques ou scientifiques), une exposition, une production audiovisuelle, un service ou un produit payant, un support à vocation promotionnelle etc.

[CLIQUER ICI POUR ACCÉDER AUX TARIFS ET À LA LICENCE](#)

2/ Les contenus de Gallica sont la propriété de la BnF au sens de l'article L.2112-1 du code général de la propriété des personnes publiques.

3/ Quelques contenus sont soumis à un régime de réutilisation particulier. Il s'agit :

- des reproductions de documents protégés par un droit d'auteur appartenant à un tiers. Ces documents ne peuvent être réutilisés, sauf dans le cadre de la copie privée, sans l'autorisation préalable du titulaire des droits.

- des reproductions de documents conservés dans les bibliothèques ou autres institutions partenaires. Ceux-ci sont signalés par la mention Source gallica.BnF.fr / Bibliothèque municipale de ... (ou autre partenaire). L'utilisateur est invité à s'informer auprès de ces bibliothèques de leurs conditions de réutilisation.

4/ Gallica constitue une base de données, dont la BnF est le producteur, protégée au sens des articles L341-1 et suivants du code de la propriété intellectuelle.

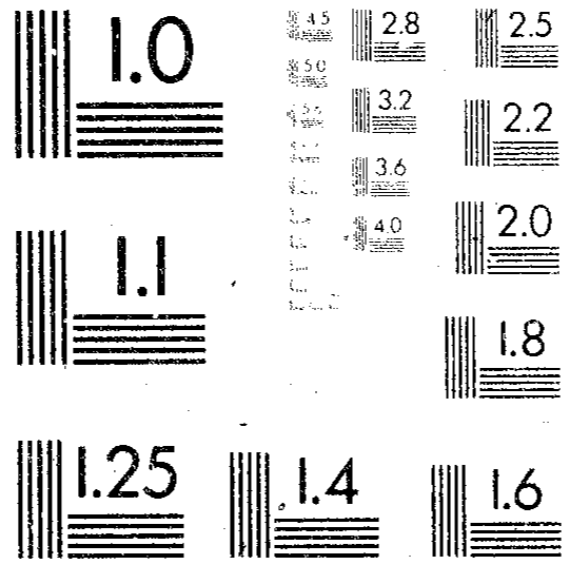
5/ Les présentes conditions d'utilisation des contenus de Gallica sont régies par la loi française. En cas de réutilisation prévue dans un autre pays, il appartient à chaque utilisateur de vérifier la conformité de son projet avec le droit de ce pays.

6/ L'utilisateur s'engage à respecter les présentes conditions d'utilisation ainsi que la législation en vigueur, notamment en matière de propriété intellectuelle. En cas de non respect de ces dispositions, il est notamment passible d'une amende prévue par la loi du 17 juillet 1978.

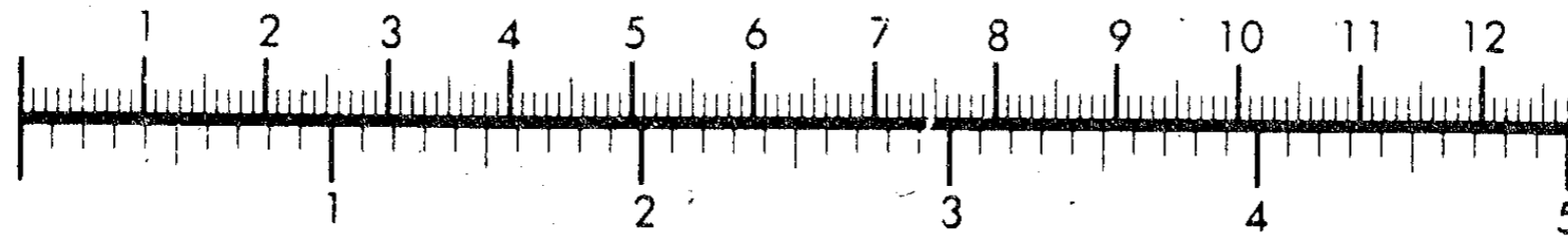
7/ Pour obtenir un document de Gallica en haute définition, contacter utilisation.commerciale@bnf.fr.

20x

MICROCOPY RESOLUTION TEST CHART
NBS - 1010a
(ANSI and ISO TEST CHART No. 2)



Centimeter



Inches

**THE FRENCH REVOLUTION
RESEARCH COLLECTION**

**LES ARCHIVES DE LA
REVOLUTION FRANÇAISE**

MAXWELL
Headington Hill Hall, Oxford OX3 0BW, UK

noissance exacte de sa prospérité et de ses ressources, si l'on ne sait pas distinguer ce qu'elle doit à son territoire et à son exposition, des effets accidentels de son industrie et de ses richesses.

Division générale de la France, par rapport à son Climat.

On peut diviser la France relativement au climat, en trois parties principales. Dans la plus septentrionale, il n'y a pas de vignobles; dans celle qui est au centre, il n'y a pas de maïs; et dans celle qui est le plus au midi, on trouve les oliviers, les mûriers, les vignes et le maïs.

La ligne qui sépare les vignobles, des pays où on ne les cultive pas, commence à Coucy, environ à trois lieues au nord de Soissons; elle passe un peu au nord de Clermont en Beauvoisis (1), au sud de Beaumont dans le Maine (2),

(1) Département de l'Oise. A l'époque où l'ouvrage d'Arthur Young a paru, et où ces observations ont été rédigées, la France n'étoit pas encore divisée en Départemens, et ne suivoit pas encore le calendrier décadaire. J'ai cru ne devoir rien ajouter à mes observations, et qu'il me suffiroit d'indiquer en notes les changemens survenus depuis.

(2) Département de la Sarthe.

et à Herbigny près Guérande, en Bretagne (1). Il y a des vignobles à Gaillon, à la Rochelle-Guyon, et un peu au nord de la ligne; il y en a aussi à Beauvais, ce sont les plus éloignés que j'aye vus; et quoique cette ville en soit à peu de distance, la mauvaise vendange que j'y ai vu faire en 1787, prouve que le pays devoit abandonner cette branche de culture; il n'y a presque pas non plus de vignes entre Angers, Laval, et Mayenne. Ayant fait cette observation sur l'influence du climat en France, je l'ai suivie en Allemagne, et j'ai vu que la ligne s'y continuoit toujours dans la même direction, et que les vignes y étoient cultivées jusqu'au cinquante-deuxième degré de latitude, tandis qu'en France cette culture ne passe pas le quarante-neuvième et demi.

La ligne qui indique la culture du maïs n'est pas moins remarquable. Elle commence en Angoumois (2), à Ruffec, et se continue jusques vers Nancy, à peu près parallèle à la ligne qui marque les vignobles, et si on n'en trouve pas dans le Bourbonnois (3), cela tient

(1) Département de la Loire inférieure.

(2) Département de la Charente.

(3) Département de l'Allier.

À la mauvaise culture du pays, le maïs exigeant un sol bien préparé et des soins assidus.

La ligne des oliviers suit à peu près la même direction. En venant de Lyon on les aperçoit, pour la première fois, à Montélimart; et en allant de Beziers aux Pyrénées, on les perd à Carcassonne; delà, on peut conclure qu'il y a une grande différence entre le climat des contrées orientales et occidentales de la France; que la partie orientale est plus chaude de deux degrés et demi que la partie occidentale, ou qu'au moins elle est plus favorable à la végétation; on peut conclure aussi que ces divisions ne sont point accidentelles, mais qu'elles sont le résultat d'un grand nombre d'expériences, ce qui paroît confirmé par la diminution graduelle de ces cultures avant leur absence totale. C'est ainsi qu'en quittant l'Angoumois (1), pour entrer dans le Poitou (2), on voit le maïs, pauvre, chétif et peu cultivé, avant de voir cesser entièrement sa culture; en allant de Nancy à Lunéville, on le trouve cultivé dans les jardins et ensuite dans les

(1) Département de la Charente.

(2) Départemens de la Vienne, et des deux Sévres.

champs par petites pièces, avant de le trouver en culture réglée.

J'ai fait la même observation pour les vignes; mais ce qu'il est très-difficile d'expliquer, c'est qu'il paroît que le climat deviendroit plus favorable aux vignes à mesure qu'elles s'éloigneroient de la mer, ce qui est contraire à un grand nombre d'autres observations que j'ai faites et dans lesquelles j'ai vu l'air de la mer très-favorable aux vignes. Pour donner un résultat certain sur ce sujet intéressant, il faudroit faire beaucoup d'observations sur les cultures en grand, car les petites cultures ne donnent aucune certitude; quelques vignes croissent en Angleterre; j'ai du maïs dans ma ferme, et j'en ai vu croître aux environs de Paris; mais pour reconnoître l'influence du climat, il faut que le fermier puisse mettre ces plantes en culture réglée.

La division du centre dans laquelle croissent les vignes et qui ne produit pas de maïs, est un des plus beaux climats du monde. Elle comprend la Touraine (1) qui est un sujet de grande admiration pour les François, le pays

(1) Département d'Indre et Loire.

pittoresque du Limousin (1), et les plaines agréables et salubres du Bourbonnois (2), le meilleur pays de la France, et peut-être de toute l'Europe pour le sol et le climat; on y est exempt de l'extrême humidité qui verdit les paturages de la Normandie (3) et de l'Angleterre, et des chaleurs brûlantes qui séchent les plantes dans le midi. A la vérité, ces contrées ainsi que celles qui produisent les oliviers sont sujettes à de fréquens orages de pluie et de grêle; il y a peu d'années ou plusieurs municipalités ne soient pas dévastées par quelque violent ouragan. On estime généralement ce dommage, pour les contrées méridionales; à un dixième de leur produit. Ce sont des fléaux redoutables pour le cultivateur, et une réduction considérable sur les productions territoriales du pays.

Il n'y a qu'une partie peu considérable de la France qui soit propre aux oliviers, et dans cette partie, on ne trouve pas un arpent sur

(1) Départemens de la Haute-Vienne, et de la Corrèze.

(2) Département de l'Allier.

(3) Départemens de la Manche, du Calvados, de l'Orne, de l'Eure, et de la Seine-Inférieure.

cinquante où cet arbre soit cultivé ; plusieurs autres plantes caractérisent ce climat ; ainsi à Montélimart , on voit aussi en pleine terre le grenadier , l'arbre de Judée , le figuier , et le chêne verd ; le caprier et les orangers croissent à Hieres. Dans ces pays , on ne peut espérer de pluies que dans les équinoxes , alors elles tombent pendant quelque temps avec violence ; mais il n'y en a quelquefois pas une goutte pendant l'été , et c'est la saison la plus dangereuse pour les troupeaux.

En jettant un coup d'œil général sur le climat de la France et en le comparant à celui des pays qui paroissent moins favorisés de la nature , je puis remarquer que sa principale supériorité vient de ce qu'il a permis l'introduction de la vigne sur une grande partie de son territoire. Cette plante utile est bien mal-à-propos décriée par un grand nombre d'écrivains françois , puisque le cultivateur tire autant de profit de ses terres arides , et de ses côteaux graveleux trop escarpés pour la charrue , que de ses plus riches vallées ; ainsi , on peut ranger parmi les terres qui rapportent le plus en France , une grande étendue de terrains , qui dans un climat comme le nôtre , resteroient en friches , ou du moins ne seroient

employés qu'à faire des garennes ou à faire paître les moutons. Indépendamment des occupations multipliées, de l'exportation considérable, soit en vin, soit en eau de-vie, que cette culture procure; exportation qui fait un des plus riches commerces de l'Europe, on peut compter l'avantage, pour une grande nation, de trouver une boisson salubre due à son travail et à son industrie, et tirée abondamment des terres sablonneuses et graveleuses, des côteaux et des rochers, que ses voisins sont obligés de couvrir de taillis et de sapins, tandis qu'ils consacrent leur meilleur sol à la culture de l'orge qui fait la base de leur boisson la plus ordinaire.

Dans les districts propres au maïs, la nature du climat permet de recueillir deux moissons par année sur de grandes parties de terres labourables; une récolte précoce (1) et la vigueur des plantes, qui ne croîtroient pas aussi rapidement dans les climats septentrionaux, leur donnent cet inappréciable avantage; on voit en Angleterre les chaumes restés sur terre depuis le milieu d'Août (2). Ils sont peu utiles

(1) Du 24 Juin au 15 Juillet (Messidor).

(2) Fin de Thermidor.

aux bestiaux, tandis que sous un climat plus chaud, ce terrain donneroit une seconde récolte de denrées propres à la nourriture de l'homme, telles que le millet, l'espèce de maïs qui vient en cinquante jours, ou bien on pourroit trouver un temps plus favorable à la culture des turneps ou des choux, que celui où on les sème ordinairement en Angleterre. J'ai vu dans le Dauphiné (1) du sarrasin en fleur le 23 Août (2), quoiqu'il n'eut été semé qu'après la récolte du froment.

Les mûriers pourroient être plus répandus qu'ils ne le sont actuellement en France ; mais les gelées du printemps leur sont funestes ; cet arbre doit être multiplié, sur-tout dans les contrées méridionales. Tours est le seul endroit de la France, au nord de la ligne du maïs, où l'on élève les vers à soie avec succès ; on a fait des efforts inutiles pour introduire les mûriers en Normandie (3). En général ils réussissent mieux dans les pays d'oliviers, que par-tout ailleurs ; cependant on pourroit encore en multiplier la culture dans quelques

(1) Département de la Drôme.

(2) 6 Fructidor.

(3) Départemens de la Manche, du Calvados, de l'Orne, de l'Eure, et de la Seine-Inférieure.

cantons où ils semblent réussir assez bien ; j'en ai vu à Auch , à Aiguillon , à Poitiers , à Vertéuil , et dans plusieurs autres endroits.

Le maïs est un objet de bien plus grande importance que les mûriers ; la seule bonne culture , de la plus grande partie de la France , vient de la possession de cette plante ; où il n'y a point de maïs , il y a des jachères , et où il y a des jachères , le peuple reste dans le besoin. Cette plante qui prépare la terre à recevoir le blé , dont le grain nourrit les hommes , et la feuille les bestiaux , est un véritable trésor , dont les François doivent la jouissance à leur climat ; ils lui doivent aussi cette quantité de bons fruits qui couvrent leur sol ; et qui , dans la masse des subsistances qui leur sont nécessaires , fait un objet plus considérable qu'il ne paroît au premier coup-d'œil.

Ce qui peut balancer ces avantages , pour des pays moins heureusement situés , particulièrement pour l'Angleterre , c'est sur-tout l'état d'humidité de l'atmosphère que l'Angleterre et l'Irlande possèdent à un plus haut degré que les provinces septentrionales de la France , et qui est d'une grande importance pour l'éducation des bestiaux , par leur favo-

nable influence sur les herbages, les choux, les turneps, les pommes de terre, etc. ; mais s'il s'agissoit de déterminer quel est pour l'Agriculture, le meilleur climat, de celui de l'Angleterre, ou de la France, je n'hésiterois pas à donner la préférence à la dernière, quoique j'aye souvent entendu avancer le contraire, avec quelque apparence de raison ; je crois que cette opinion venoit plutôt de la considération de l'état actuel de l'Agriculture dans les deux pays, que de celle des propriétés des deux climats ; nous savons mettre le nôtre à profit, et les François sont encore dans l'enfance, à cet égard, pour plus de la moitié de leur territoire.

Division de la France, par rapport à la nature de son Sol et de sa Culture.

Aucune considération n'établit plus exactement l'état actuel des connoissances agricoles d'un pays, dans la théorie et dans la pratique ; que la comparaison de l'ordre successif de culture des terres labourables, avec celui qui étoit suivi dans les époques précédentes ; c'est de tous les objets de comparaison le plus important. Si le fermier n'entend pas bien

cette partie essentielle , ses efforts multipliés pour améliorer toutes les autres parties, seront vains ; la Nation trouve dans son territoire la richesse et la prospérité , en proportion de l'industrie de ses Cultivateurs pour mettre en pratique ce premier principe de leur art ; et comme la différence entre un bon et un mauvais fermier tient particulièrement à cette connoissance , de même la différence entre les cantons bien cultivés et ceux qui le sont mal peut se déterminer d'après la succession établie dans leurs diverses cultures. Ce sujet bien important demanderoit une longue dissertation ; mais je me suis borné ici à faire connoître les méthodes communément suivies en France , et à indiquer en peu de mots jusqu'à quel point on peut attribuer à cette source toutes les erreurs et la foiblesse de l'économie rurale de ce pays , et d'un grand nombre d'autres. La manière la plus commode et la plus utile de faire connoître ces diverses méthodes , m'a paru être de les rapporter en parlant des lieux dans lesquels elles sont observées.

La France offre une division naturelle , relativement à la disposition de son sol , pour l'Agriculture. On peut , je crois , le consi-

dérer sous sept points de vues différens, auxquels j'ai donné le nom de districts.

1°. De Limon gras, ou de Terres fertiles.

2°. De Bruyères.

3°. Crayeux.

4°. Pierreux.

5°. Graveleux.

6°. Montagneux.

7°. De nature variée.

1°. *District de Limon gras, ou Terres fertiles.*

Il est généralement composé de terres fortes portées sur un fond marneux ; il s'étend au nord le long des côtes, depuis Carentan jusqu'à Dunkerque, et continue à être borné par les Pays-Bas, en renfermant la Flandre françoise (1) ; il est ceinturé au sud-est par une ligne qui passe près de Rhétel, Rheims, Provins, Nemours, jusqu'à Orléans ; cette division est bornée à l'ouest par Beaumont, Caen et Carentan ; elle renferme, dans une étendue d'environ soixante-six lieues de l'est à l'ouest, et d'environ autant du nord au sud, les pays les plus fertiles de France, et peut-être de l'Europe. Il n'y a d'exceptions à faire dans toute cette étendue, que pour la forêt de Fon-

(1) Le Département du Nord tout entier.

tainebleau, et pour les collines qui bordent la Loire. On y remarque sur-tout les plaines fertiles de la Flandre et de l'Artois (1), dont le sol limoneux et profond atteste le séjour ancien des eaux de la mer.

Les terres labourables de la Brie (2), et surtout celles des environs de Meaux, sont excellentes et contiennent peu de sable, bien qu'à l'œil elles semblent lui devoir leur grande friabilité; la couche supérieure est très-épaisse en quelques endroits (suivant l'assertion de M. Gilbert, elle a quelquefois dix pieds de profondeur); et dans toute la contrée, elle est soutenue par une couche de marne blanche qui se trouve plus ou moins profondément. Les terres d'une grande partie de la Normandie (3) sont d'une excellente qualité, sur-tout entre Bernay et Elbeuf; quant aux pâturages, ils me paroissent supérieurs à ceux de l'Angleterre et de l'Irlande. Le fameux pays de la Beauce (4) ressemble aux environs de Meaux

(1) Départemens du Nord, et du Pas-de-Calais.

(2) Département de Seine et Marne.

(3) Départemens de la Seine-Inférieure, de l'Eure, de l'Orne, et partie de celui du Calvados.

(4) Partie des Départemens de Seine et Oise, d'Eure et Loir, et du Loiret.

et de Senlis : et quoique la largeur de ce district ne soit pas considérable vers Caen et Bayeux, il forme cependant une assez grande portion du sol de la France.

Une autre partie non moins fertile que la précédente, est au sud du Limousin (1); elle contient une portion de la Guyenne et du Quercy (2), et s'étend depuis l'embouchure de la Garonne jusqu'aux Pyrénées. La partie la plus fertile de cette contrée est entre Toulouse et Montauban; le sol y est principalement calcaire et sablonneux, il conserve pourtant bien l'humidité. Le Bas-Poitou (3), dans lequel on a cultivé cent mille arpens de marais, mérite d'entrer aussi dans cette division. Enfin, la partie étroite de l'Alsace (4) doit être mise au rang des cantons les plus riches de la France; elle se rapproche beaucoup de la Flandre (5) quoiqu'elle lui soit inférieure.

(1) Départemens de la Haute-Vienne, et de la Corrèze.

(2) Partie des Départemens de la Gironde, appelé auparavant du Bec-d'Ambès, de Lot et Garonne, du Lot, et de la Haute-Garonne.

(3) Partie des Départemens de la Loire-Inférieure, et de la Vendée.

(4) Départemens du Haut et du Bas-Rhin.

(5) Département du Nord.

Dans la Picardie (1), l'Isle-de-France (2), la Normandie (3), et dans une partie de l'Artois (4), la succession de cultures la plus en usage, est 1°. jachères, 2°. froment, 3°. grain de printemps; les différences sont peu remarquables dans la Flandre (5) et dans le reste de l'Artois (6); la culture est excellente, on n'y connoît point les jachères: on cultive entre Lille et Valenciennes, 1°. du blé; ensuite des turneps dans la même année; 2°. de l'avoine; 3°. du trèfle; 4°. du blé; 5°. du chanvre; 6°. du blé; 7°. du lin; 8°. du colsa; 9°. du blé; 10°. des fèves; 11°. du blé. Ainsi, dans la portion la plus considérable et la plus riche de la France, il n'y a qu'une petite partie bien cultivée, etc'est un pays conquis; d'où on peut juger quelle a été l'influence de l'ancien Gouverne-

(1) Départemens de l'Aisne, de la Somme, et partie de celui de l'Oise.

(2) Départemens de Seine et Oise, de la Seine appelé auparavant de Paris, de Seine et Marne, et partie de celui de l'Oise.

(3) Départemens de l'Eure, du Calvados, de l'Orne, de la Manche, et de la Seine - Inférieure.

(4) Partie du Département du Pas-de-Calais.

(5) Département du Nord.

(6) Département du Pas-de-Calais.

ment françois sur l'Agriculture. L'Alsace (1), autre pays conquis, est aussi bien cultivé.

Lorsqu'on voit un sol le plus beau, le plus profond et le plus fertile du monde, tel que celui qui est entre Bernay et Elbeuf, une partie du pays de Caux (2), de la Normandie (3), des environs de Meaux et de l'Isle-de-France (4), assujetti à la succession ordinaire et barbare des jachères, suivies de blé et de grain de printemps, dernière production qui d'ailleurs mérite peu d'attention par sa foible récolte, et qu'enfin, tous les efforts du Laboureur sont bornés à obtenir une moisson de froment; on doit être convaincu que l'Agriculture de ce pays n'est pas plus avancée qu'au dixième siècle; car, pour peu qu'il fût cultivé alors, il devoit l'être comme aujourd'hui. On croit ce système adopté, principalement parce que les terres de plusieurs parties de ce district sont ou-

(1) Départemens du Haut et du Bas-Rhin.

(2) Département de la Seine-Inférieure.

(3) Départemens de la Seine-Inférieure, du Calvados, de l'Orne, et de l'Eure.

(4) Départemens de Seine et Oise, de l'Oise, de Paris (Seiné), et de Seine et Marne.

vertes, et que les propriétés sont mêlées entre elles; mais ce motif, peu satisfaisant d'ailleurs, ne suffit pas, puisque cet ordre a lieu dans les grands enclos où le Cultivateur pourroit le changer s'il le vouloit, ainsi que nous avons vu M. *Crette*, à Dugny, rejeter entièrement les jachères; cette méthode tient plutôt à l'ignorance qu'au défaut de moyens. Cette ignorance des vrais principes de l'Agriculture relativement à la succession des moissons n'est pas moins sensible dans les Livres d'économie rurale, que dans les champs du Cultivateur. Je pourrois citer une centaine d'écrivains qui vantent la culture de la Beauce (1) et de la Picardie (2), et cependant ces contrées n'ont aucun avantage à cet égard, puisqu'elles sont assujetties au système des jachères, et qu'elles ne produisent qu'une bonne récolte en trois ans. J'ai parcouru avec beaucoup de soin la dernière pour y découvrir ce mérite de culture qu'on lui attribue. Son sol est en général assez bon; les endroits où la craie s'élève presque à la surface, comme dans les environs

(1) Partie des Départemens de Seine et Oise, d'Eure et Loir, et du Loiret.

(2) Départemens de la Somme, de l'Oise, et de l'Aisne.

de Bernay et dans ceux de Flixecourt, sont peu considérables, comparativement avec l'étendue du sol fertile et profond qui repose sur un fond calcaire; la terre est à-peu-près de la même qualité depuis Calais jusqu'à la forêt de Chantilly, où elle devient plus pauvre; et quoiqu'elle reprenne ensuite sa fertilité en approchant de Paris, cette étendue médiocre doit être considérée séparément. Près de Clermont, la terre est fort bonne, et de-là, à Creil, elle est encore meilleure. On a en général une très-fausse idée de la culture de la Picardie (1). *Turgot* lui-même (2) étoit dans l'erreur lorsqu'il la mettoit dans la même classe que la Flandre (3).

La Normandie (4) ne mérite pas d'avantage sa réputation agricole; à la vérité, ses pâturages sont très-bons, et les habitans savent en faire usage pour l'engrais de leurs bestiaux qui sont fort beaux, excepté leurs moutons qui devroient être grands, et four-

(1) Départemens de la Somme, de l'Oise, et de l'Aisne.

(2) *Lettres sur les Grains*, pag. 43.

(3) Département du Nord.

(4) Départemens de l'Eure, du Calvados, de l'Orne, de la Manche, et de la Seine-Inférieure.

nir une laine longue , et qui au contraire , sont très-médiocres ; leurs terres labourables sont mal cultivées ; on trouve par-tout des jachères , et cet excellent sol est bien loin de produire ce qu'il semble promettre. On entre à Pont-Audemer dans les riches pâturages du pays d'Auge (1) , dont la vallée de Corbon a la réputation la plus grande et la mieux méritée. Le pays de Caux (2) est plus riche par ses fabriques , que par son Agriculture , qui est conduite d'après un fort mauvais système ; les propriétés sont petites , et la culture est un objet secondaire aux fabriques de coton , qui y sont abondantes. Dans un pays où les Manufacturiers ont pris ainsi la place des Cultivateurs , on doit mettre tout en usage pour convertir les terres en pâturages , parce que dans cet état où elles exigent des soins moins assidus , les manufactures ne leur sont plus nuisibles. Les meilleures terres labourables de la Normandie , sont aux environs de Bernay , Brionne et Louviers (3) ; on en trouve ensuite de médiocres jusqu'à Rouen , et des collines crayeuses jusqu'à Vernon.

(1) Département du Calvados.

(2) Département de la Seine-Inférieure.

(3) Département de l'Eure.

L'Isle-de-France (1) n'est pas formée de terres d'égale valeur. Près d'Étampes et dans une partie du Gâtinois (2), le sol est sablonneux et ne produit que du seigle ; la Beauce (3), si célèbre en France pour son Agriculture, est, comme les parties médiocres qui l'environnent, régulièrement mise en jachères, et par conséquent mal cultivée ; mais le sol en est riche, il repose sur un fond de marne, et avec ses jachères et son fumier, il donne de bon froment.

La Flandre (4) a la réputation, même parmi les François, d'être la partie la mieux cultivée du Royaume. Entre Bouchain et Valenciennes, on ne trouve plus les champs ouverts, ainsi que je les ai toujours vus, plus ou moins, depuis Orléans. Après Valenciennes, les propriétaires sont enclos ; il y a aussi une ligne de démarcation d'un autre genre ; les fermes, en général, sont grandes dans les pays ouverts ; mais dans les riches et pro-

(1) Départemens de l'Oise, de Seine Oise, de Paris (Seine), et de Seine et Marne.

(2) Départemens du Loiret, de Seine et Oise, et partie de celui de Seine et Marne.

(3) Partie des Départemens d'Eure et Loir, de Seine et Oise, et du Loiret.

(4) Département du Nord.

fondes vallées de la Flandre , elles sont peu étendues , et beaucoup sont entre les mains de petits propriétaires. Une autre distinction importante , tient à la succession des cultures. Depuis Orléans jusqu'à Valenciennes , on suit à - pen - près le même ordre , 1^o. jachères. 2^o. blé. 3^o. grain de printemps ; mais en Flandre , la terre estensemencée régulièrement tous les ans. Toutes ces observations suffisent pour établir , auprès de Bouchain , une ligne de démarcation très-sensible entre l'Agriculture françoise et la flamande ; et cette ligne s'accorde avec celle qui séparoit autrefois les deux États , et montre la différence des effets du despotisme françois qui opprimoit l'Agriculture , et du Gouvernement plus libre des pays d'états de l'ancienne Belgique , qui la chérissoit et l'encourageoit ; en effet , cette différence ne pourroit pas être attribuée à celle du sol ; car il est difficile d'en trouver un plus beau , plus profond , et meilleur que la plaine fertile qui s'étend presque sans interruption , depuis Orléans jusqu'en Flandre ; elle est susceptible de l'application de tous les principes de l'Agriculture flamande ; mais elle est abandonnée au système des terres ouvertes , et à celui des désastreuses jachères , que je

n'ai jamais vu suivre avec régularité, sans causer la perte d'un produit considérable et de toute espèce d'amélioration. Après Valenciennes, commencent les terres à lin de Saint-Amand, qui sont regardées comme les meilleures de l'Europe. A Mont-Cassel, le sol et l'Agriculture diminuent de bonté, et cette dernière circonstance est sur-tout remarquable; il est étonnant que cette excellente Agriculture, que j'ai vu pratiquer sur les bonnes terres, ne s'étende pas avec les changemens convenables sur les pauvres; cette observation confirme de nouveau la dangereuse influence de l'ancien Gouvernement françois; je n'ai pu vérifier si les mêmes différences existoient dans la Flandre autrichienne (1); je me croirai toujours ignorant en Agriculture, jusqu'à ce que j'aye pu examiner avec soin cette province.

Dans les terres fertiles de l'Alsace (2), les champs ne sont jamais en jachères, et les moissons qui précèdent et suivent le froment, sont les pommes de terre, les pavots pour

(1) Départemens de la Dyle, de l'Escaut, de la Lys, et des Deux-Nèthes.

(2) Départemens du Haut et du Bas-Rhin.

l'huile, les pois, le maïs, la vesce, le trèfle, les fèves, le chanvre, le tabac, et les choux.

Cette grande plaine ressemble à celle de la Flandre (1); mais elle lui est un peu inférieure en sol et en culture; on y sent moins bien l'importance d'obtenir deux récoltes dans la même année; il est présumable aussi que la moindre quantité de grandes villes peut y contribuer, en fournissant moins d'engrais.

La variété des cultures y est bien entendue, et prouve qu'on n'y croit pas, comme dans une grande partie de la France, que rien ne peut égaler le froment, et que toutes les successions doivent toujours tendre au prompt retour de sa culture. Il est surprenant que ces bons principes répandus en Alsace, n'aient pas banni les jachères des terrains médiocres; cette pratique ne s'étend, d'un côté, que jusqu'à Saverne, et de l'autre, jusqu'à Isenheim. A mesure que la bonté du sol diminue, la bonne gestion change aussi; et on rencontre aussitôt des jachères sur un sable qui pourroit donner de superbes récoltes en turneps; on peut appliquer cette observation aux riches cantons du nord-est; les

(1) Département du Nord.

pratiques de la Flandre (1) et de l'Artois (2) ne s'étendent pas au-delà du sol profond et fertile, quoique ces principes soient applicables aux mauvaises terres, comme aux bonnes; ils indiquent des turneps pour la préparation des mauvaises terres, comme ils indiquent des fèves et des choux pour celles des terres fertiles; c'est ce qui constitue la principale différence entre l'Agriculture française et celle d'Angleterre. Dans ce dernier pays, les sables arides de Norfolk et de Suffolk, les cailloux du Buckinghamshire, et les terres crayeuses de Hertford sont aussi bien cultivées que les terres fertiles des comtés de Berk et de Kent; on met autant d'importance à recueillir des turneps sur le sable, que des fèves sur la terre argileuse, et le sainfoin des terres crayeuses et caillouteuses est cultivé comme le froment et le houblon des sols profonds.

Les grandes chaînes volcaniques de l'Auvergne (3), renferment une plaine qui jouit d'une juste célébrité; c'est la Limagne. Son sol

(1) Département du Nord.

(2) Département du Pas-de-Calais.

(3) Départemens du Puy-de-Dôme, du Cantal, et partie de celui de la Haute-Loire.

est un des meilleurs du monde ; toute sa superficie , composée de marne unie à l'humus ou terre végétale , est d'une grande fertilité ; elle est évidemment formée de terres limoneuses rapportées qui ont couvert , à une grande profondeur , le sol graveleux naturel au pays. Elle renferme cependant encore quelques jachères ; mais dans la plus grande partie , on enterre le chanvre pour semer de nouveau : tantôt on met du seigle après du chanvre , puis on fume pour remettre encore du chanvre : tantôt du blé , après des fèves , suivi de seigle , ensuite du blé , puis encore du seigle ; les choux se mettent ordinairement immédiatement après le chanvre. La succession la plus ordinaire est 1°. orge , 2°. seigle , 3°. chanvre , 4°. seigle. La raison pour laquelle on sème du seigle dans cette riche vallée , est singulière ; on assure qu'elle est trop fertile pour le blé ; cette plante , dans les terres grasses , croît tellement en paille que son grain est peu de chose , aussi ne la sème-t-on que dans les terrains les moins bons du canton. Ce trait seul prouve que les habitans entendent mal le travail de leurs terres fertiles : en général elles sont mal labourées et ne rendent pas la moitié de ce qu'elles devroient produire , ex-

cepté lorsqu'elles sont en prés, en chanvre, en jardins ou en vergers. Ce pays singulier se soutient par sa seule agriculture; il est éloigné des manufactures des grandes villes, et de toute navigation.

En s'avancant vers la partie méridionale du Limousin (1), il est remarquable que les jachères ne cessent que pour faire place au maïs qui précède alors toujours la sole du blé; cette méthode commence vers Cransac en Quercy (2). Là, commence aussi la culture de la gesse et de la vesce; ces plantes se sement à l'automne ou au printemps, et elles servent à remplacer les jachères; on y trouve aussi des navets plus que dans les autres cantons de la France; ils forment une seconde récolte après celle du froment et du seigle. Près de Cahors, on cultive aussi la vesce, le pois chiche; la lentille et le lupin; mais le maïs et sur-tout le chanvre, sont d'un beaucoup plus grand avantage par leur culture. Celle des turneps dans le Quercy, est une particularité remarquable; ne m'y étant pas trouvé dans leur saison, je ne peux parler ni de

(1) Départemens de la Haute-Vienne, et de la Corrèze.

(2) Département du Lot.

la manière dont on les cultive, ni de leur succès, mais comme j'ai vu plusieurs champs préparés pour en recevoir la semence, je veux bien croire qu'on en fait usage; cependant, le grand nombre d'espèces de raves qu'on cultive en France sous le nom de *rabbes*, *rabboules*, plantes très-différentes et bien inférieures au véritable turneps, me laisse encore quelques doutes. J'ai pensé que le fait méritoit attention, et je me suis procuré quelques graines que j'ai semées à Bradfield; je n'en ai eu que deux plantes, l'une étoit un turneps mais bien inférieur au nôtre, l'autre étoit une rave longue, effilée, tout-à-fait différente du turneps, et ne pouvant lui être comparée sous aucun rapport; on en cultive beaucoup de cette espèce près de Caen en Normandie (1), sur la route de Bayeux. Il paroît que les turneps cultivés dans la Bresse (2), sont aussi de la même espèce, d'après la description de M. *Varenne de Fenille*, qui avance qu'ils ressemblent aux turneps, à leur forme près, qui est plus allongée. La culture de la gesse, de la vesce et

(1) Département du Calvados.

(2) Département de l'Ain.

des pois, est d'autant plus remarquable dans le même pays, qu'on la trouve quelquefois sur des terres dont la bonté n'égale pas la grande fertilité des basses vallées; mais une des observations les plus dignes d'attention, est la grande importance de la culture du maïs. De Calais à Cressensac en Quercy (1), on voit toujours des jachères, mais à peine est-on entré dans le climat du maïs, qu'on n'en voit plus que dans les terrains les plus pauvres; on peut regarder la ligne du maïs comme celle qui sépare la bonne agriculture du midi de la mauvaise agriculture du nord de la France. C'est peut-être la plante la plus précieuse à introduire dans un pays, lorsque le climat lui convient; sa récolte est plus sûre que celle du blé, et son produit est d'une telle importance pour la nourriture de l'homme, que la population d'un canton change considérablement lorsqu'on y cultive ou non cette plante: c'est, outre cela, une riche prairie dont on coupe régulièrement les feuilles pour nourrir les bœufs, et qui est très-propre à les engraisser; cette pratique rend raison du bon état où les troupeaux sont en Espagne, en Italie et dans le midi de la France, dans des

(1) Département du Lot.

positions peu faites pour les prairies ordinaires. On plante le maïs en quarrés, ou rangées éloignées, entre lesquelles on peut passer la charue et donner à la terre toutes les préparations que le Cultivateur croit nécessaires. Aussi le pays dans lequel on peut semer successivement et sans interruption, du maïs et du froment, possède peut-être le genre de culture qui rend le plus de nourriture pour les hommes et pour les animaux. On peut aussi le semer en plein champ et le faire faucher pour fourrage; et dans le midi, le climat permet de faire cette opération si tard, que le maïs en vert, succède toujours à une autre récolte faite dans la même année. S'il n'est pas possible de suivre le même usage dans les pays septentrionaux, au moins les Cultivateurs devroient-ils labourer et enterrer leur chaume pendant la moisson même, pour semer sur-le-champ des turneps et du colsa; il seroit bien utile de se procurer un turneps qui put se semer plus tard que le turneps ordinaire.

Quoique le sol de cette grande plaine, qui comprend une partie de la Guyenne et le Quercy (1), soit moins bon que celui de Bernay,

(1) Départemens du Bec-d'Ambès (Gironde), de Lot et Garonne, du Lot, et de la Haute-Garonne.

de Meaux, et de la Flandre (1), cependant le climat le favorise tellement, que les productions de toute espèce y sont beaucoup plus abondantes, même dans les terrains médiocres. En sorte que ceux qui, dans le Nord de la France, seroient couverts de bois ou abandonnés aux pâtures, produisent ici des vignobles qui rapportent d'aussi riches récoltes que les vallées les plus fertiles; les meilleures terres de cette plaine sont depuis Bordeaux jusqu'à Montauban et Toulouse: elles joignent le plus bel aspect à une grande fertilité. Les côteaux sont couverts des meilleurs vignobles, et les terres labourables sont, après celles qui fournissent le lin en Flandre, les plus productives de la France.

En réunissant ensemble tous ces riches cantons avec le bas Poitou (2), que je ne connois que de réputation, ils forment un territoire presque aussi grand que l'Angleterre, et l'on doit convenir que la France possède un sol et même une Agriculture qui doivent tenir un rang distingué parmi ceux de l'Europe. La

(1) Département du Nord.

(2) Partie des Départemens de la Loire-Inférieure, et de la Vendée.

Flandre (1), une partie de l'Artois (2), la riche plaine de l'Alsace (3), les rives de la Garonne (4) et une grande partie du Quercy (5), sont cultivées plutôt comme des jardins que comme des fermes ; peut-être même les propriétés y ressemblent-elles trop à des jardins par leur peu d'étendue. La succession rapide des cultures, dont une moisson est toujours le signal d'un nouveau semis, semble avoir été portée à son dernier degré de perfection, sur-tout dans cette partie si essentielle de l'économie rurale, lorsque les cultures qui se succèdent, servent réciproquement de préparation à la terre, et que celles qui l'ont épuisée sont suivies par celles qui l'enrichissent ; un fermier anglois pourroit visiter ces contrées avec avantage. On ne peut cependant pas donner par-tout ces éloges indistinctement, car les jachères déshonorent les plus beaux cantons. La Normandie (6),

(1) Département du Nord.

(2) Partie du Département du Pas-de-Calais.

(3) Département du Haut et du Bas-Rhin.

(4) Département de la Haute-Garonne.

(5) Département du Lot.

(6) Départemens de l'Eure, du Calvados, de l'Orne, de la Manche, et de la Seine-Inférieure.

la Picardie (1) et la Beauce (2) pourroient aussi bien s'en passer que la Flandre (3); on les a diminuées dans le pays de Caux (4), mais le défaut d'une bonne succession, livre cet excellent sol aux mauvaises herbes, et ses habitans à la pauvreté. Toutes les parties fertiles peuvent offrir environ vingt-huit millions d'acres anglois, vingt-deux millions cent soixante-six mille sept cents arpens de Paris, ce qui fait une étendue plus considérable que l'Irlande, l'Ecosse ou le Portugal, et doit donner une haute idée des richesses naturelles de la France, et de l'abondance de ses ressources territoriales.

2°. *District des Bruyères.*

La division des terres de bruyères comprend d'un côté la Bretagne (5), partie de la

(1) Départemens de l'Aisne, de la Somme, et partie de celui de l'Oise.

(2) Partie des Départemens de Seine et Oise, d'Eure et Loir, et du Loiret.

(3) Département du Nord.

(4) Département de la Seine-Inférieure.

(5) Départemens du Finistère, des Côtes du Nord, du Morbihan, de la Loire-Inférieure, et d'Isle et Vilaine.

Normandie (1), du Maine (2), de l'Anjou (3), et de l'autre, les landes de la Gascogne (4). Elles sont bordées à l'est par celles dont nous venons de faire mention, et au sud, par le *district de craie*; la mer environne le reste. Le nom de bruyères est assez convenable à ces contrées; la quantité de terres qui ne produisent que ces plantes, est immense, et l'aspect général du sol offre des traces d'un pays qui a été épuisé par la culture, et abandonné depuis à ses productions spontanées. Le sol est plus communément un sable gras mêlé de schiste, sur un fond de gravier aride et souvent sur des débris de rochers; il est assez friable, mais il manque d'humidité et de parties de terre franche et de terre calcaire. En Angleterre, il seroit employé avec avantage à la culture des turneps.

Il seroit inutile et fastidieux de faire le détail des méthodes de culture que l'igno-

(1) Département de la Manche, et partie de ceux de l'Orne, et du Calvados.

(2) Départemens de la Mayenne, et de la Sarthe.

(3) Département de Maine et Loire.

(4) Départemens des Landes, des Basses-Pyrénées, des Hautes-Pyrénées, et du Gers.

rance a introduites dans la Bretagne (1), le Maine (2) et l'Anjou (3). Les Cultivateurs ont l'habitude de couper par plaques, les champs épuisés et abandonnés, pour en faire des espèces de fours et les brûler ; ils les remettent ensuite en valeur, jusqu'à ce qu'ils soient de nouveau dans le même état. On voit par-tout de grandes étendues cultivées en sarrasin ; à Saint-Pol-de-Léon, la culture est un peu meilleure, on y sème des panais ; mais on y regarde aussi le genêt comme un objet de profit. La succession ordinaire est, la première année, du genêt semé avec de l'avoine ; la deuxième, la troisième, et la quatrième, la terre est abandonnée au genêt, qui produit un peu de fôurrage ; on le coupe la quatrième année ; la cinquième, du blé ; la sixième, du seigle ; la septième, du sarrasin ; la huitième, de l'avoine ou du genêt. Cette singulière culture est suivie particulièrement pour le chauffage, le pays n'ayant ni bois, ni charbon de terre ; les fagots de genêt s'y

(1) Départemens du Finistère, des Côtes du Nord, du Morbihan, de la Loire-Inférieure, et d'Isle et Vilaine.

(2) Départemens de la Mayenne, et de la Sarthe.

(3) Département de Maine et Loire.

vendent bien. Il vient fort beau à Saint-Pol-de-Léon, et les habitans pensent que quatre années de culture du genêt améliorent les terres.

J'ai traversé toute la Bretagne, et j'y ai vu peu de moutons, tandis qu'il dévroit y en avoir des milliers; de la Roche-Bernard à Guérande, il y a quelques troupeaux de chétives brebis noires; de Savannal à Nantes, il y a de riches salines où paissent de petits moutons noirs à laine grossière, tandis que les moutons à laine longue de Lincoln y prospéreroient. Sur trente-neuf parties de la Bretagne, vingt-quatre sont incultes, et la grande valeur de quelques terres cultivées vers Saint-Brieux, et de plusieurs prairies fertiles, sont des preuves du mauvais état de l'Agriculture dans tout le pays; car les terres incultes ne diffèrent point de celles qui sont cultivées, et elles n'ont besoin que de travail pour devenir aussi utiles. Ce vaste pays est peut-être un des exemples les plus frappans de l'importance d'une bonne succession de cultures; dans la partie cultivée, cette succession est si mauvaise, que la terre paroît être en friches. Ce fut pour moi un spectacle étonnant de voir ce malheureux état de l'Agriculture, dans un pays qui a de si grands avan-

tages, qui possède une des plus grandes fabriques de toiles de l'Europe, et qui, entouré par la mer, a plusieurs beaux ports et un riche commerce; mais la Flandre (1) elle-même, si elle étoit cultivée comme la Bretagne, seroit pauvre et peu digne d'attention. Une grande partie de ce pays convient au sainfoin, et on n'en trouve pas un pied dans toute son étendue; chaque partie que j'ai observée, étoit très-bonne pour les turneps et le trèfle, et par conséquent propre au genre de culture de Norfolk, mais il n'y a que du genêt, de la bruyère, de la fougère, et un peu de grain; rien que de la paille pour nourrir les moutons pendant l'hiver; il suffiroit d'améliorer la succession des récoltes, pour changer la face de ce pays. Considérant combien il seroit propre à l'éducation des moutons, on devroit dans sa plus grande partie, établir la succession suivante : 1°. turneps, 2°. orge, 3°. trèfle, 4°. blé; ou bien, 1°. turneps, 2°. orge ou avoine, 3°. prairies artificielles pendant trois années, 4°. blé, 5°. raygrass, pois, fèves, ou sarrasin; 6°. blé; sans autre changement que de mettre les pois, les

(1) Département du Nord.

fèves, ou le ray-grass, sur le défrichement même des prairies, et de ne mettre le blé qu'après, si le sol contient une grande quantité de vers rouges; avec une semblable succession, ce pays rendroit le double de ce qu'il produit à présent.

Il y a peu de différence entre l'Anjou (1) et la Bretagne: il contient aussi d'immenses bruyères; mais dans la ligne que j'ai traversée, il n'a pas l'aspect si sombre et si négligé; les moutons y sont un peu supérieurs, quoiqu'ils soient encore peu nombreux, il n'y a peut-être pas en Europe de pays plus propre à cette éducation; le sol est un bon sable sec et graveleux, sans être trop maigre.

La partie septentrionale de la Touraine (2), qui est comprise dans ce district de bruyères, n'est pas meilleure que le Maine (3) et l'Anjou (4); elle est aussi couverte de friches; la partie qui est au sud de la Loire, est beaucoup plus fertile et mieux cultivée; son sol est composé d'un mélange de sable et de limon graveleux, sur un fond calcaire.

(1) Département de Maine et Loire.

(2) Département d'Indre et Loire.

(3) Département de la Sarthe.

(4) Département de Maine et Loire.

Les parties de la Guyenne et de la Gascogne (1), qui ne sont pas comprises dans la riche vallée de la Garonne, renferment des landes qui peuvent être regardées comme les plus mauvaises de la France ; mais qui sont très-susceptibles d'amélioration ; elles deviennent meilleures , en s'approchant du pied des Pyrénées ; et sont cultivées en maïs et en seigle : il n'y a pas la dixième partie de cette vaste plaine qui soit cultivée ; et lorsqu'au milieu de ces immenses friches, on aperçoit les fertiles environs de Saint-Brieux, et la célèbre vallée de Campan, qui sont régulièrement cultivés, qu'on considère que toutes les bruyères de ce pays ont un sol à-peu-près aussi bon, qu'elles sont susceptibles de devenir également productives , par des moyens simples et faciles, et qu'on pourroit les avoir à rente pour environ dix sols l'arpent, l'insouciance des habitans, pour défricher et améliorer ces terres, paroît vraiment surprenante ; à la vérité, l'art des défrichemens est de toutes les parties de l'Agriculture, la moins bien entendue en France. Les friches,

(1) Départemens des Landes, des Hautes et des Basses-Pyrénées, et du Gers.

appelées Landes de Bordeaux, comprennent deux cent lieues quarrées, qui ne produisent que des pins, dont on retire de la résine; il y en a d'autres divisions qui n'offrent que de la fougère et quelques autres mauvaises herbes; dans les parties cultivées, l'Agriculture est mieux entendue que dans les autres cantons de bruyères, tels que la Bretagne (1), etc.; elle est même pratiquée dans quelques endroits d'après d'excellens principes; ce qui auroit sans doute une heureuse influence sur la culture de ces landes, si on se déterminoit à les mettre en valeur. De Saint-Palais à Bayonne, on cultive des turneps; les Cultivateurs brûlent le chaume sur place, et augmentent même la quantité de cendres, en y joignant des amas de paille, qu'ils brûlent aussi pour engraisser la terre et détruire les mauvaises herbes. Comme il y a d'immenses cantons couverts de fougère, je m'étonnai de ce qu'ils ne la brûloient pas, préférablement à leurs pailles; mais ils aiment mieux s'en servir pour faire de la litière et du fumier. Aussitôt qu'ils ont brûlé le chaume,

(1) Départemens du Finistère, des Côtes du Nord, du Morbihan, de la Loire-Inférieure, et d'Isle et Vilaine.

ils labourent, hersent, et arrachent les mauvaises racines; après, ils sement des turneps avec du blé, et ensuite du maïs, succession vraiment digne d'éloges. A Saint-Vincent, on sème du trèfle parmi le maïs, au mois d'Août (1); à la fin d'Avril ou au commencement de Mai (2), on fauche le trèfle pour la première fois; il donne une belle coupe, qui a quelquefois trois pieds de hauteur; on laboure ensuite et on sème du maïs. Une autre pratique usitée est de semer du seigle, ensuite du millet avec des haricots. De Dax à Tartas, on fait trois récoltes en deux ans. 1^o. maïs, 2^o. seigle et ensuite millet. On sème le trèfle seul au commencement de Septembre (3); on le fauche au printemps, et on laboure pour semer le maïs (dans ce cas, on l'a semé après le seigle, et à la place du millet); c'est une bonne Agriculture. A Saint-Sévère, il y a de fort bon maïs; beaucoup de terres sont employées en trèfle; vers la mi-Août (4), les hommes, les femmes et les enfans houent

(1) Thermidor.

(2) Floréal.

(3) Fin de Fructidor.

(4) Fin de Thermidor.

le millet, qui est planté irrégulièrement sur trois rangées de trois pieds de large; ils donnent à ces champs la propriété d'un jardin. Ils sement ensuite successivement 1°. du maïs et des turneps dans le mois d'Août (1) de la même année; 2°. Du grain de printemps, en Janvier ou Février (2), ce qui le rend presque aussi bon que le grain d'automne; 3°. du trèfle semé en Septembre (3), qui donne de belles récoltes en Mars et en Avril (4); 4°. une seconde fois du maïs, et quelquefois du lin, semé en Septembre (5), entre les rangées du maïs, et qui se récolte en Avril (6), il n'y a jamais de jachères; voilà ce qu'on peut appeler une excellente Agriculture; mais tous les autres cantons de ce pays sont mal cultivés.

La pratique de brûler le sol est également employée dans la plus grande partie des landes et des mauvaises terres de la Gascogne (7),

(1) Fin de Thermidor.

(2) Pluviôse.

(3) Fructidor.

(4) Germinal.

(5) Fructidor.

(6) Germinal.

(7) Départemens des Landes, des Hautes et des Basses-Pyrénées, et du Gers.

de l'Anjou (1), du Maine (2), et sur-tout de la Bretagne (3). Lorsqu'on commence à défricher un pays, cette méthode est bonne; mais la manière dont on l'applique ici, est très-viciieuse : on brûle périodiquement, et on sème du blé, du seigle, de l'orge, et de l'avoine, tant que la terre paroît susceptible d'en produire; ensuite on l'abandonne au genêt, à la fougère, et à toutes les autres plantes inutiles qui peuvent y croître spontanément. Cette pratique détestable a discrédité, dans toute l'Europe, la méthode de couper et de brûler la terre. Mais cette proscription générale, est un exemple, sur mille, d'un défaut de discernement qui est si dangereux pour l'Agriculture. Couper le sol et le brûler, lorsqu'on joint à cette préparation une bonne succession de cultures, est un des meilleurs moyens d'améliorer les terres; mais il devroit toujours précéder les prairies naturelles ou artificielles, et non pas le grain; si l'herbe croît naturellement, le blé pourra

(1) Département de Maine et Loire.

(2) Départemens de la Mayenne, et de la Sarthe.

(3) Départemens du Finistère, des Côtes du Nord, du Morbihan, de la Loire-Inférieure, et d'Isle et Vilaine.

venir ensuite abondamment. Il faut considérer le brûlement des terres comme une récolte, et laisser paître aux bestiaux des turneps, des choux, ou des raves, afin d'engraisser la terre, par les débris de ces plantes. On peut ensuite y semer du grain, de l'orge, et mieux encore, de l'avoine; parce que, dans les climats tels que celui de la Bretagne (1), du Maine (2) et de l'Anjou (3), on ne peut pas établir des pâturages, sans y joindre du grain; en Gascogne (4) où l'on peut, sans risque, les semer en Septembre (5), il n'est pas aussi nécessaire d'y mettre du grain. A cette première semaille, il faut joindre les graines de prairies artificielles les plus convenables au terrain, et jamais elles ne manquent. Lorsqu'on est parvenu à établir une bonne prairie artificielle, il faut la garder tant que son produit est bon, et ensuite la rompre pour semer du blé, qui à coup sûr, aura toute la

(1) Départemens du Finistère, des Côtes du Nord, du Morbihan, de la Loire-Inférieure, et d'Isle et Vilaine.

(2) Départemens de la Mayenne, et de la Sarthe.

(3) Département de Maine et Loire.

(4) Départemens des Landes, des Hautes et des Basses-Pyrénées, et du Gers.

(5) Fin de Fructidor.

beauté dont le sol peut le rendre susceptible. Dans l'Agriculture, il ne faut jamais faire succéder le blé, le seigle, l'orge, et l'avoine, sans une culture intermédiaire, qui serve à améliorer la terre. Que l'on applique ces principes aux landes de la Bretagne, qu'ils servent à vivifier les bruyères de l'Anjou, et le voyageur ne passera plus à travers des pays pauvres et incultes; il reconnoîtra par-tout avec joie l'heureuse influence d'un bon Gouvernement.

3°. *District Crayeux.*

Le district crayeux ou calcaire, comprend une longue étendue de pays qui traverse diagonalement la France, depuis Charleville jusqu'à Nantes; il est bordé au nord par le district des terres fertiles, et par la Loire dans une grande partie de son cours, depuis Orléans; sa largeur est fort irrégulière; à l'est il traverse la Champagne (1) jusqu'à Sainte-Ménéhould, sans aucun changement remarquable. De Metz à Nancy tout est calcaire; dans la Haute-Alsace (2), et depuis Belfort jus-

(1) Départemens des Ardennes, de la Marne, de l'Aube, de la Haute-Marne, et partie de celui de l'Yonne.

(2) Département du Haut-Rhin.

qu'à Dôle, il y a beaucoup de pierres et de terres calcaires ; une grande partie du Dauphiné (1) et de la Provence (2) sont de même nature.

Le sol prédominant de la Champagne (3) est la craie ; il y en a de vastes étendues, maigres et incultes ; la partie méridionale de Chaalons à Troyes, a tiré de la pauvreté de son sol le nom de *Champagne pouilleuse*. Toute cette terre est pourtant très-favorable à la culture du sainfoin. Il y a des landes entre Loge et Chaalons qui sont louées vingt sols l'arpent, et qu'on ne se donne même pas la peine de semer, qui rapporteroient pour trois louis de sainfoin. La marne calcaire de la vallée qui commence à quatre milles de Rheims, ne produit pas de blé ; mais elle donne un fort bon seigle. Tant que l'Agriculture sera dans cet état d'ignorance et de malheur en Champagne, les propriétaires, ceux des vignes exceptés, ne doivent s'attendre qu'à un très-

(1) Départemens de l'Isère, de la Drôme, et des Hautes-Alpes.

(2) Départemens des Basses-Alpes, des Bouches-du-Rhône, et du Var.

(3) Départemens des Ardennes, de la Marne, de l'Aube, de la Haute-Marne, et partie de celui de l'Yonne,

mince produit ; mais on peut aisément y faire de grandes améliorations , en y mettant des prairies artificielles , des turneps et des moutons ; c'est sur ces trois productions que peut reposer entièrement la culture des pays crayeux ; il n'est pas étonnant qu'ils soient les plus mal administrés de la France , puisque la connoissance de ces trois objets y est à-peu-près étrangère.

La même méthode conviendrait aux terres de l'Angoumois (1) ; il faudroit y semer convenablement du sainfoin et des turneps , mais les habitans ne connoissent pas les turneps ; et quant au sainfoin , il est si foible et si mal cultivé , qu'il n'y a peut-être pas un arpent qui pût en donner un millier. L'Angoumois ne produit pas le quart de ce qu'un sol semblable fourniroit en Angleterre.

Le haut Poitou (2) , qui fait partie du district crayeux , est aussi un des cantons les plus mal cultivés de la France ; il ne rapporte pas la moitié du produit dont son sol le rend susceptible.

(1) Département de la Charente.

(2) Départemens de la Vienne , et des Deux-Sèvres.

La Sologne (1), qui, suivant d'Auteroche, contient deux cent cinquante lieues quarrées ou un million d'arpens, n'a pas un sol tout-à-fait crayeux, mais par sa position et par sa nature, elle semble faire le passage entre les districts de craie, de sable et d'argile. C'est un des pays les plus pauvres et les plus singuliers que j'aye jamais vus : l'Agriculture y est dans un état pitoyable, et cependant elle pourroit aisément devenir riche et florissante. Entre Orléans et la Ferté-Lowendal, il y a douze milles, d'un pays plat, couvert de gravier sablonneux. Le premier mille, en sortant d'Orléans, est cultivé, le reste est dans le plus mauvais état. Beaucoup de terres abandonnées sont couvertes de bruyères. La Sologne ne produit que du seigle et du sarrasin; encore le seigle vient-il en si petite quantité, qu'il semble qu'on auroit mieux fait de n'y rien mettre; on le sème au printemps, parce qu'il manque souvent lorsqu'il est semé en automne : les cultures s'y suivent ainsi : 1^o. jachères, 2^o. seigle ou sarrasin. Le sol est tout de sable ou de gravier sablonneux, sur un fond de marne blanche : dans quelques en-

(1) Départemens du Loiret, et partie de Loir et Cher.

droits, il est tout-à-fait crayeux ou marneux ; et, si nous en jugeons par la grandeur et la végétation des arbres qu'il produit, il paroît contenir assez de principes nutritifs pour produire toutes sortes de végétaux qui lui seroient appropriés. Il y a des eaux stagnantes dans tous les trous et dans tous les fossés, de sorte que dans ce pays sec et sablonneux, une des premières améliorations, seroit le dessèchement de plusieurs parties, ce qui peut paroître assez extraordinaire.

Je n'ai point vu de contrée plus susceptible d'amélioration par des moyens simples, ni aucune à qui la culture de Norfolk convienne mieux ; 1°. turneps, 2°. orge, 3°. trèfle, 4°. froment ; il ne seroit pas nécessaire d'y cultiver le seigle, si la terre étoit marnée convenablement et semée en turneps et en trèfle. Sur des terres semblables, la culture du trèfle doit toujours être précédée par une bonne récolte de turneps qu'on laisse manger sur pied par les moutons, sans quoi le trèfle ne seroit qu'une médiocre préparation pour le blé.

La misère de la Sologne, la pauvreté des Cultivateurs, l'état inculte de la plus grande partie de son sol proviennent particulièrement de la mauvaise culture qui y est établie. Le

changement le plus léger et le plus facile, donneroit un nouvel aspect à ce pays malheureux ; j'en pourrois dire autant de presque toutes les parties qui forment le reste de ce vaste district calcaire. Lorsque la terre y est bonne , les habitans la font produire sans discrétion , et lorsqu'elle est mauvaise , on n'y voit que des jachères et de mauvaises herbes au lieu de turneps et de sainfoin.

Il faut changer absolument toutes les notions qui dirigent l'Agriculture de ces contrées calcaires , avant de pouvoir y introduire une culture qui donne de l'aisance aux propriétaires et assure la prospérité du pays. C'est un singulier spectacle de voir les vignes entretenues comme des jardins , tandis que les terres qui les environnent sont en friches et couvertes de mauvaises herbes , ou soumises à une culture qui augmente leur stérilité.

4^o. *District Pierreux.*

Le district pierreux contient la Lorraine (1), la Franche-Comté (2), la Bresse (3) et la Bour-

(1) Départemens de la Meuse, de la Moselle, de la Meurthe, et des Vosges.

(2) Départemens de la Haute-Saône, du Doubs, et du Jura.

(3) Département de l'Ain.

gogne (1) ; il est borné d'un côté par la Suisse et l'Allemagne , et de l'autre , par les districts crayeux , graveleux et montagneux.

Le sol de la Bourgogne est très-varié ; j'en ai observé la meilleure partie en allant de la Franche-Comté dans le Bourbonnois (2), par Dijon ; cette route traverse des terres sablonneuses et graveleuses , de bonnes vallées , des montagnes et quelques mauvaises terres granitiques ; on y peut faire les mêmes observations que dans les terres crayeuses sur l'administration respective des vignobles et des terres labourables.

La Bresse est un pays pauvre dans lequel les étangs seuls , qui reposent la plupart sur une marne blanche et argileuse , s'élèvent , suivant le calcul de M. *Varenne de Fenille* , l'un de ses habitans , à soixante-six lieues carrées. La culture n'y offre que cette seule particularité.

La Franche-Comté abonde en terres rouges et ferrugineuses , en schistes , graviers et en pierres à chaux , qui se trouvent fréquemment

(1) Partie des Départemens de l'Yonne , de la Côte-d'Or , et de Saône et Loire.

(2) Département de l'Allier.

dans ses montagnes. Depuis Besançon jusqu'à Orchamps, le pays est plein de rochers et d'un grand nombre de pierres à chaux qui s'élèvent presque à la surface du sol. Ce pays est susceptible de beaucoup d'améliorations, mais tout ce j'ai vu de la Franche-Comté est mal cultivé; les jachères y sont générales, et le grain y est fort maigre; lors même qu'il est un peu meilleur, la culture est encore peu digne de remarque.

La Lorraine a un sol pauvre depuis Sainte-Ménéhould jusqu'aux confins de l'Alsace⁽¹⁾; je n'y ai presque vu que des terrains pierreux; une grande partie est composée de pierres calcaires ou de roches brisées et mêlées à la longue par la culture, avec un peu de terre végétale. Il y a quelques parties de bonnes terres, mais en trop petite quantité pour tenir place dans des vues générales.

La division du district pierreux est ordinairement si mal cultivée, qu'elle offre peu de pratiques qui méritent attention; je n'en ai tiré d'autres remarques que celle de l'introduction des pommes de terre, dans la culture; je me suis convaincu que cette racine

(1) Départemens du Haut et du Bas-Rhin.

cultivée dans les provinces de Lorraine et de Franche-Comté, y réussissoit aussi bien que dans aucun autre canton de la France.

5°. *District Graveleux.*

Le Bourbonnois (1) et le Nivernois (2), forment une plaine vaste arrosée par la Loire et par l'Allier. Le sol est en grande partie formé de gravier, et porté ordinairement sur un fond calcaire, mais qui ne se trouve qu'à une assez grande profondeur. Quelques cantons sablonneux sont un peu meilleurs, et quelques autres, mêlés d'argile, forment un assez bon fond. Dans l'état actuel de leur agriculture, on peut classer ces deux provinces parmi les moins fertiles de la France, et parmi celles qui sont le plus susceptibles d'améliorations.

Le seigle y est, pour ainsi dire, la seule récolte du pays; presque par-tout la succession des cultures est 1°. jachères, 2°. seigle. Dans le Nivernois on y joint quelquefois de l'avoine la seconde année; le blé y est très-rare; il est d'autant plus étonnant que ce pays paroisse attaché à cette vicieuse culture, que les neuf

(1) Département de l'Allier.

(2) Département de la Nièvre.

dixièmes sont enclos, et que les fermiers peuvent y semer ce qu'ils veulent. Ce n'est pas le gain et la quantité de leurs produits qui peuvent les faire tenir à ce système, car ils sont aussi pauvres que leurs moissons. Ils récoltent à peine quatre fois leur semence; et, avec leurs labours et leurs jachères successifs qui, suivant quelques visionnaires, sont nécessaires pour entretenir la vigueur du sol, leur terre est dans un état de stérilité qui augmente encore par cette succession; en sorte qu'ils sont obligés de l'abandonner pendant sept ou huit ans aux genêts, qui lui rendent un peu de fertilité, ce que les jachères n'ont pu faire. Aucun pays n'offre l'exemple d'une pratique plus pernicieuse. J'ai examiné le Bourbonnois avec la plus grande attention, ayant formé le projet de m'y établir moi-même; toute son Agriculture devoit se porter sur l'éducation des moutons, et la succession des cultures devoit être réglée de manière à en élever le plus grand nombre possible, par le moyen des turneps et des prairies artificielles. Il est impossible de trouver rien de plus chétif que l'espèce de moutons qu'on y rencontre: la paille de seigle, dont on les nourrit uniquement pendant l'hiver au lieu de turneps,

est une cause suffisante de cette dégradation. On peut être assuré que les turneps, les prairies, et les moutons, prépareront la terre à porter un blé bien supérieur au seigle chétif qui est aujourd'hui le seul produit du Bourbonnois. La pauvreté de ses métayers, celle même des propriétaires, ne suffit pas pour éclairer les uns et les autres sur leurs véritables intérêts.

6°. *District Montagneux.*

Le district montagneux est borné au midi, par la mer et les Pyrénées; à l'est, par la Savoie (1) et le Piémont; au nord, par les districts pierreux et graveleux; et à l'ouest, par celui de nature variée, et par les terres fertiles du Quercy (2).

Le Roussillon (3) est en général calcaire; la plus grande partie de son territoire est plat et pierreux, mais les vallées qui sont arrosées sont d'une étonnante fertilité. En venant d'Espagne à Perpignan, le 21 Juillet (4),

(1) Département du Mont-Blanc.

(2) Département du Lot.

(3) Département des Pyrénées orientales.

(4) 3 Thermidor.

j'ai trouvé les chaumes labourés, et les terres ensemencées en millet; on ne connoît pas les jachères dans les endroits où l'eau se trouve à volonté; on y substitue le trèfle, les haricots, le millet, le maïs; ce dernier, à la vérité, n'est pas très-abondant. La manière de cultiver le trèfle est très-singulière, on laboure sur le chaume au commencement d'Août (1), et la semence du trèfle est hersée et recouverte avec un morceau de bois qui est attaché à la charrue. Ce trèfle fournit une nourriture abondante et très-bonne pour les brebis et les agneaux, au commencement du printemps; après quoi on l'arrose et il produit, à la fin de Mai (2), une bonne récolte de fourrage; alors on le laboure et on y sème des haricots, du maïs ou du millet, qui, tous trois, mûrissent à temps pour faire place au blé, après lequel, on obtient encore une autre récolte de haricots ou de millet, et ainsi toujours deux récoltes chaque année; mais dans les endroits où il n'y a pas d'arrosement, il y a des jachères l'année qui précède la récolte du froment; excepté dans les très-bonnes

(1) Fin de Thermidor.

(2) Au commencement de Prairial.

terres, où l'on sème des haricots, de l'orge ou du millet, pour fourrage. Dans toute la vallée qui est entre Narbonne et Nîmes, les principaux objets de culture sont les vignes, les oliviers et les mûriers; lorsque la terre est très-fertile, on y voit aussi de beau froment.

Toute la côte de la Provence (1) est assez maigre: les environs d'Aix, sont calcaires; ceux de Vaucluse, sont un des plus riches pays. Leur sol est composé d'argile et de terre calcaire, et leurs admirables arrosemens suffiroient pour leur donner cette supériorité: l'irrigation est en général assez bien entendue dans quelques parties de la France, particulièrement dans le midi; les grandes opérations de ce genre ne se pratiquent guères qu'en Provence (2) et dans les parties occidentales et montagneuses du Languedoc (3). En allant de Calais aux Pyrénées, cette pratique n'est usitée que dans la Marche (4), entre la Ville-

(1) Départemens du Var, et des Bouches-du-Rhône.

(2) Départemens des Basses-Alpes, du Var, et des Bouches-du-Rhône.

(3) Départemens de la Lozère, de l'Hérault, du Tarn, et de la Haute-Garonne.

(4) Département de la Creuze, et partie de celui de la Haute-Vienne.

au-Brun et Bassie, après avoir traversé plus de la moitié du sol de la France, quoiqu'elle pût être employée fort avantageusement dans quelques contrées du nord. Il n'y a guères plus d'un tiers de la France qui paroisse connoître cet objet, l'un des plus importants de l'économie rurale : c'est particulièrement dans le canton de la Crau (1) qu'on voit les plus singuliers effets de cet usage. Cette plaine crayeuse, située aux environs d'Arles, contient environ trois cent cinquante milles quarrés; elle est entièrement couverte de cailloux ronds et roulés, dont quelques-uns sont de la grosseur de la tête d'un homme : sous cette surface pierreuse on trouve une couche de débris de cailloux cimentés avec une très-petite quantité de terre franche : ordinairement la végétation y est presque nulle; elle fournit peu d'herbe aux montons qui paissent dans les montagnes de la Provence (2), pendant l'été; mais lorsqu'elle a été couverte artificiellement d'eau, elle produit de riches moissons de trèfle, de chicorée sauvage, de

(1) Département des Bouches-du-Rhône.

(2) Départemens des Basses-Alpes, et des Alpes-Maritimes.

fromental, etc. On a voulu défricher quelques-unes de ses parties et planter des vignes, des oliviers et des mûriers; quelques-unes ont été converties en prairies, d'autres en terres labourables; mais le grain y a mal réussi. Pour ces défrichemens, les Cultivateurs ont enlevé à-la-fois toutes les pierres qui encombroient les portions qu'ils vouloient mettre en culture; et ainsi leurs dépenses ont surpassé le profit qu'ils pouvoient attendre de cette opération; mais si, après avoir ôté les gros cailloux, ils se fussent bornés à conduire l'eau et à former des prairies, le terreau se seroit formé peu à-peu dans les interstices des pierres, et il auroit été facile, par la suite, de les convertir en excellens pâturages: dans de pareils travaux, il faut éviter les dépenses considérables, et laisser agir le temps qui travaille lentement, mais avec efficacité.

Le Languedoc (1), une des plus riches parties de la France pour ses productions, a un sol médiocre et pierreux, les sept huitièmes en sont couverts de montagnes: j'y ai fait environ cent trente lieues, sans voir

(1) Départemens de la Haute-Garonne, du Tarn, de l'Aude, de l'Hérault, et du Gard.

aucune plaine un peu étendue, excepté celle de la Garonne.

En allant de Narbonne à Béziers, à Pézenas, à Montpellier et à Nîmes, on trouve aussi une vallée très-productive pour ses oliviers, ses mûriers et ses vignes, quoique son sol soit inférieur à celui des pays fertiles que j'ai cités; mais elle n'a que quelques milles de largeur, et elle est parsemée de landes assez considérables.

La Provence (1) et le Dauphiné (2), sont des pays montueux, entre-coupés de vallées agréables qui n'en forment qu'une petite portion. La Provence sur-tout est la partie la plus sèche de la France; elle est presque toute formée de rochers et de sables; et le cours de la Durance, qui sembloit devoir parcourir une belle vallée, est tellement embarrassé de sables et de bois, qu'il a ruiné au moins cent trente mille acres qui auroient offert un très-bon sol, sans les ravages de cette rivière. Ce terrain est en grande partie calcaire, et les

(1) Départemens des Basses-Alpes, des Bouches-du-Rhône, et du Var.

(2) Départemens de l'Isère, de la Drôme, et des Hautes-Alpes.

montagnes de Provence qui le sont aussi, vers Barcelonnette et dans les lieux les plus élevés du pays, nourrissent de nombreux troupeaux de bestiaux, et environ un million de moutons transhumans.

A Montélimart, on sème du sarrasin, immédiatement après la moisson du froment; je l'ai vu en pleine fleur, le 23 Août (1); c'est avoir un mois d'avance sur l'Angleterre, et obtenir deux récoltes au lieu d'une. Avec une méthode intelligente, on pourroit y avoir d'aussi bons turneps, immédiatement après le blé; que nous en avons l'année suivante. M. Faujas, qui possède une ferme dans ce canton, y a trouvé des jachères établies; maintenant le trèfle et le sainfoin les ont remplacées. Un autre fait prouve toute l'influence du climat; j'ai vu le même jour chez M. Faujas, des pommes de terre dont les tiges avoient huit pouces de haut, et qui avoient été plantées sur une terre qui a produit du blé cette même année.

La vallée qui est entre le Rhône et Loriol, est superbe; mais en allant plus au sud, de Montélimart à Orange, le Rhône coule à tra-

(1) 6 Fracidor.

vers des terres fort inférieures ; au contraire, la plaine qu'il traverse en allant de la Savoie (1) à Lyon, est composée d'une bonne terre rougeâtre et profonde, sur un fond graveleux.

Le Lyonnais (2) est très-montueux, ce que j'en ai vu est un sol maigre et pierreux entre-mêlé de beaucoup de landes.

L'Auvergne (3), quoiqu'elle parsemée d'élevations, n'est pas un pays pauvre ; son sol est au-dessus de la médiocrité, et ses plus hautes montagnes nourrissent des troupeaux nombreux dont on exporte une grande quantité.

Les vallées des districts montagneux, quelque peu étendues qu'elles soient, doivent être rangées dans la classe des bonnes terres ; mais les chaînes de montagnes sont en général mal cultivées, et ne servent qu'à nourrir les troupeaux pendant l'été. Il faut en effet la plus grande industrie aiguillonnée par la propriété, le plus puissant des motifs, pour engager l'Agriculteur à porter la culture à des hauteurs si considérables ; ceux qui le font

(1) Département du Mont-Blanc.

(2) Département de Rhône et Loire.

(3) Départemens du Puy-de-Dôme, du Cantal, et partie de celui de la Haute-Loire.

d'ailleurs,

d'ailleurs, sont peu instruits, et pratiquent une mauvaise Agriculture avec autant de soins, qu'ils devroient en donner à une meilleure. Le principal avantage de ces montagnes, est dans les châtaigniers qui y sont en grande abondance, et qui donnent un produit considérable aux propriétaires.

Toutes celles qui sont dans le voisinage de la Tour-d'Aignes, et sur les côtes de la méditerranée (1) sont des déserts, et n'offrent d'autre culture que celle qu'on auroit peut-être mieux fait de ne pas y pratiquer. Celles de Provence, du côté des Alpes (2), sont couvertes comme toutes les hautes montagnes devroient l'être, de troupeaux de bœufs et de moutons. Peut-être les sept huitièmes du Languedoc, la moitié de la Provence, les trois quarts de l'Auvergne, et les deux tiers du Dauphiné, sont en montagnes; cette grande étendue de pays fournit, à la vérité, quelques vallées agréables à l'œil, et bien arrosées, mais les parties cultivées ne peuvent pas entrer en proportion avec les friches. Le voisinage de ces terres incultes donne une grande valeur à celles qui

(1) Départemens des Basses-Alpes, et des Alpes-Maritimes.

(2) Départemens des Bouches-du-Rhône, et du Var.

sont cultivées, et cette imperfection se retrouve dans toute la France : comme le foin et la paille sont presque la seule nourriture des bestiaux pendant l'hiver, cette mauvaise disposition donne aux prés naturels et aux terres labourables un prix qui, avec un meilleur système, tomberoit de moitié.

7°. *District de nature variée.*

Cette grande division, presque entourée par les districts crayeux et graveleux, a un sol et une Agriculture un peu meilleurs que ses voisins. Le Berry (1) est formé en général d'un terrain composé de sable et de gravier, mais dans quelques cantons, il y a de bonnes terres comme dans le district de Châteauroux et près de Vatan : sa culture est meilleure que celle de la Sologne (2), qui l'avoisine, mais elle est toujours fort inférieure à ce qu'elle devoit être.

La Marche et le Limousin (3) ont un sol sablonneux, partie sur un fond granitique et partie sur un fond calcaire ; il y a des endroits

(1) Départemens du Cher, et de l'Indre.

(2) Partie des Départemens du Loiret, et de Loir et Cher.

(3) Départemens de la Creuse, de la Haute-Vienne, et de la Corrèze.

très-fertiles, et je n'en ai vu aucun qu'on pût regarder comme stérile. La culture la plus générale de ces contrées est en seigle ; cependant depuis Limoges jusqu'à Saint-Georges, le sol est un peu supérieur ; il y a du blé partout, et les récoltes sont meilleures.

On cultive un peu ici les turneps, ou du moins des raves assez grosses pour engraisser les bœufs. Et cependant il est assez remarquable, que cette culture n'a aucun effet sur l'Agriculture. Je me suis plaint du manque de turneps dans toute la France, il y en a ici, et je suis encore mécontent ; mais c'est une preuve de l'importance qu'il y a d'étudier profondément la succession des cultures ; ce sont moins les turneps qui manquent, que la connoissance de la manière dont ils doivent être cultivés. On peut faire succéder pendant long-temps du grain à des turneps, dans la vingt-cinquième partie d'une ferme, sans que pour cela la terre soit améliorée ; mais on obtiendra cet avantage en laissant manger les turneps sur place par les montons, en mettant ensuite de l'orge et du trèfle en même temps, et semant du blé sur le trèfle. On commencera à pratiquer cette méthode sur quatre arpens de la ferme, bientôt on le fera sur quatorze, et

ensuite sur quarante. On peut facilement imaginer ; qu'on doit mal cultiver les turneps dans un pays où le seigle succède aux jachères ; la seule pratique remarquable des habitans , est l'engrais qu'ils donnent aux bœufs avec la farine de seigle , et avec la petite quantité de turneps qu'ils cultivent.

Après avoir jeté un coup-d'œil sur le sol des diverses contrées de la France , j'observerai que je le crois , en général , meilleur que celui de l'Angleterre ; la proportion des mauvaises terres y est moins considérable ; on ne voit nulle part une étendue de sable semblable à celle des comtés de Norfolk et de Suffolk ; ses marais , ses bruyères et ses landes sont beaucoup meilleurs que nos marais septentrionaux ; et les montagnes d'Écosse et de Galles ne peuvent pas être comparées pour le sol à celles des Pyrénées , du Dauphiné , de la Provence et du Languedoc. Un de ses grands avantages est aussi que l'argile des terres fortes n'acquiert pas cette tenacité , qui rend la culture de quelques cantons de l'Angleterre si difficile , que la dépense absorbe le bénéfice de la récolte. Je n'ai jamais vu en France d'argile semblable à celle de Sussex ; il s'y trouve une

très-petite quantité de terres fortes et tenaces. Cependant la succession des cultures en Angleterre est telle, qu'avec un climat et un sol moins favorables, on peut estimer le produit moyen des terres, avec celles de France, comme vingt-huit à dix-huit; ainsi dix millions d'acres, dans le premier pays, produisent plus que quinze dans le second; et c'est au perfectionnement de son Agriculture, première base de sa puissance, que l'Angleterre doit cet immense avantage.

Il est, à la vérité, quelques objets particuliers de culture en France qui doivent être considérés plus favorablement; les vignes, dont la culture est très-étendue, offrent un produit supérieur à celui que donne le produit continuel du grain en Angleterre; le maïs est aussi un objet d'une grande importance pour l'Agriculture françoise; les oliviers, les mûriers, la luzerne, les beaux pâturages de la Normandie, la culture de la Flandre, de l'Alsace, de l'Artois, et des bords de la Garonne offrent une Agriculture égale à la pratique angloise, qui ne doit son excellence qu'à l'ordre de ses moissons; ce sujet est tellement important, qu'il établit les connoissances théoriques et pratiques d'un pays.

Lorsque le Cultivateur ne possède pas à fond cette branche de son art, il fait de vains efforts pour améliorer ses possessions ; et la Nation elle-même, trouve ses richesses et sa prospérité dans son Agriculture, en proportion de l'intelligence avec laquelle les Agriculteurs pratiquent la succession de cultures, la mieux appropriée à leur sol.

Le produit de l'Agriculture d'un pays dépend aussi beaucoup des fonds qu'on y emploie. L'Angleterre a une supériorité, à cet égard, proportionnée à la quotité des capitaux qu'elle y consacre, quotité qui, relativement à l'étendue, est plus du double de celle qui y est employée en France. Les améliorations en marnage, desséchement et autres opérations qui coûtent de grandes sommes à nos fermiers, sont peu considérables dans les parties même les mieux cultivées de la France ; on y voit rarement ces grands magasins de fourrages pour la nourriture de bestiaux nombreux ; ceux-ci y sont toujours en petite quantité ; les outils de labour sont faits au meilleur marché, et non pas pour l'usage et pour la durée ; aucun établissement public n'offre des modèles des meilleurs instrumens, d'après lesquels on

puisse perfectionner ceux des Provinces qui en sont susceptibles.

L'administration des moutons, qui seroit si importante pour quelques Provinces, est par-tout la plus mauvaise qu'on puisse imaginer. Ces animaux meurent de faim l'hiver; on ne leur donne que de la paille; et d'un bout de la France à l'autre, on ne trouveroit pas une provision de nourriture fraîche conservée exprès pour leur consommation d'hiver, ce qui ne manque jamais chez un bon fermier anglois. D'où il suit qu'on ne retire en France que des toisons médiocres; que la laine y est d'une mauvaise qualité, et qu'il existe à peine un mouton, où il devroit y en avoir cent. De là aussi résulte une importation de laine, qu'on évalue à vingt-sept millions par an; et une telle disette de moutons dans les dix-huit vingtièmes du Royaume, que toutes les parties de l'économie rurale en souffrent, et que la viande est d'un prix si supérieur au pain, que le pauvre ne peut pas s'en procurer. Ce sont là de grands maux, et qui méritent toute l'attention de ceux qui s'intéressent à la prospérité de la France. On ne pourra jamais changer cette disposition jusqu'à ce qu'une

grande ferme, située sur un sol aride, possède un troupeau aussi bien nourri qu'en Angleterre.

L'abondance des fourrages n'est pas le seul point d'amélioration dans cette partie. L'administration des bergeries n'est pas moins blâmable. Les troupeaux passent presque toutes les nuits d'hiver dans les étables, tant par la crainte des loups, que pour augmenter la proportion des fumiers; mais la chaleur suffocante des bergeries est telle, que ces animaux doivent beaucoup en souffrir, et les maladies épidémiques sont souvent dues à cette cause.

J'ai remarqué aussi qu'on enfermoit les moutons dans le milieu du jour en été; les bergeries ne sont nettoyyées qu'une ou deux fois l'an; ainsi le troupeau couche sur le fumier, et en respire les émanations, au lieu d'air pur. Avant de les tondre, on les tient pendant quelques temps sans paille fraîche, afin de rendre la laine plus pesante; quelques Cultivateurs jettent même de l'eau sur la litière, pour exciter de la fermentation, et pour que la laine imprégnée de cette humidité puisse peser davantage; cette méthode est souvent récompensée comme elle le mérite, par la perte de tout un troupeau, dans une

seule nuit. De semblables usages démontrent le peu de connoissance des François sur l'éducation des moutons.

Il ne faudroit, au contraire, jamais les enfermer ; mais leur laisser le choix, dans une cour bien fermée, de se mettre à couvert ou de rester au grand air. J'ai moi-même une ferme trop humide pour les faire parquer pendant l'hiver ; c'est pourquoi j'ai une cour et une grange, garnies de litière, où les moutons sont séchement et proprement, et où ils n'ont que la chaleur dont ils sentent avoir besoin ; cette pratique m'a toujours paru fort avantageuse.

Le sel, dont on fait usage dans plusieurs parties de la France, est une fort bonne coutume, que nos fermiers anglois devroient considérer avec plus d'attention. Depuis deux ans que j'en fais l'essai, mes moutons ont été fort bien portans, et garantis de plusieurs maladies, qui ont attaqué ceux de mes voisins.

La médiocrité des races, la mauvaise éducation des moutons en France, sont d'autant plus étonnantes, que je ne connois pas en Europe de pays qui convienne mieux à cet animal ; le sol et le climat y sont, en général, moins humides qu'en Angleterre ; dispo-

sitions essentielles pour assurer le grand succès de cette éducation. Un terrain et un climat humides , sont, après l'éducation qu'on leur donne en France, leurs plus grands ennemis. Les principales races que j'y ai remarquées sont :

1^o. Celle de Picardie, sans cornes, le devant de la tête blanc, avec des oreilles soyeuses et pendantes; je la crois une espèce bâtarde de Flandre; la laine en est grossière et de moyenne grandeur; les moutons sont en général mal-faits.

2^o. Celle de Normandie, qui a la tête et les pieds rouges, la laine en est grossière.

3^o. Celle de Berry, qui ressemble un peu aux moutons des dunes du midi de l'Angleterre; la laine en est belle.

4^o. La race espagnole, dans le Roussillon et dans une partie du Languedoc; les moutons de cette race, quoique dégénérés, sont encore les plus beaux de la France; ils sont en très-grand nombre sur les montagnes.

5^o. Il y a près de Mirepoix une race qui ressemble aux moutons de Norfolk; ils ont des cornes, leur tête et leurs pieds sont noirs.

6^o. Celle de Flandre, dont la laine est longue et propre à être peignée.

Les autres variétés me paroissent être des métis, sans aucun caractère particulier.

Il y a beaucoup de mauvaise laine en Angleterre ; mais il y en a davantage en France ; les efforts qui, jusqu'à présent, y ont été faits pour l'amélioration des races, ont été partiels. Si le Gouvernement, pour introduire la laine d'Espagne, avoit fait venir un fermier, des bergers et des moutons espagnols, et qu'il les eût établis dans un district, comme celui de la Crau en Provence (1), pour imiter leur transumance ou émigration annuelle, ainsi qu'il se pratique depuis la Crau jusqu'aux montagnes de Gap et de Barcelonnette (2) ; on auroit vu réellement tout ce qu'il étoit possible d'attendre de la laine à carder, dans ces contrées. Et si, d'un autre côté, il eût établi un anglois avec un troupeau bien choisi et à longue laine de Lincolnshire, ou de Leicestershire, dans la vallée d'Auge (3), en fournissant largement à toutes les dépenses, on auroit trouvé que la France

(2) Département des Bouches-du-Rhône.

(1) Départemens des Hautes-Alpes, et des Alpes-Maritimes.

(3) Département du Calvados.

est aussi susceptible que l'Angleterre , de produire de la belle laine à peigner ; mais le succès de semblables établissemens dépend absolument des hommes qui y sont employés ; dans certaines mains la dépense seroit en pure perte , tandis que dans d'autres tout seroit mis à profit.

Deux objets capitaux méritent aussi l'attention pour l'amélioration de l'Agriculture française ; le premier est de suivre une meilleure administration dans les terres déjà encloses ; le second est d'enclorre tous les champs encore ouverts ; les enclos sont déjà en grand nombre dans la France ; la Bretagne (1) , l'Anjou (2) , le Maine (3) , le Bas-Poitou (4) , la Touraine (5) , la Sologne (6) ,

(1) Départemens du Finistère , des Côtes du Nord , du Morbihan , de la Loire-Inférieure , d'Isle et Vilaine.

(2) Département de Mayenne et Loire.

(3) Départemens de la Mayenne , de la Sarthe , et partie de celui de l'Orne.

(4) Département de la Vendée , et partie de celui de la Loire-Inférieure.

(5) Département d'Indre et Loire.

(6) Partie des Départemens du Loiret , et de Loir et Cher.

le Berry (1), le Limousin (2), le Bourbonnois (3), le Nivernois (4), la Bourgogne (5), l'Angoumois (6), le Quercy (7), et tout le district des Pyrénées (8), en sont remplis. On peut compter en enclos, à-peu-près onze mille lieues quarrées, sur les vingt six mille qui composent le sol de la France, et on pourroit même en porter le nombre jusqu'à la moitié.

Mais comme les Cultivateurs ne savent pas tirer parti de leurs enclos, autant vaudroit qu'ils n'en eussent pas. Dans les neuf dixièmes des enclos de la France, il y a autant de jachères et aussi peu de bestiaux que dans les fermes dont les champs sont ouverts; il semble

(1) Départemens du Cher, et de l'Indre.

(2) Département de la Corrèze, et partie de celui de la Haute-Vienne.

(3) Département de l'Allier.

(4) Département de la Nièvre.

(5) Départemens de la Côte-d'Or, de Saône et Loire, et partie de celui de l'Yonne.

(6) Département de la Charente.

(7) Département du Lot.

(8) Départemens des Pyrénées-Orientales, de l'Arriège, et des Hautes et des Basses-Pyrénées.

même que les enclos soient plus fréquens dans les cantons les plus mal cultivés, tels que la Sologne (1), la Bretagne (2), le Bourbonnois (3), et le Nivernois (4); les hayes qui les forment seroient encore d'une grande utilité, quand même elles ne seroient considérées que par rapport au bois de chauffage, pour lequel une si grande partie du sol de la France est employé, et ne suffit pas.

En Angleterre les plus mauvaises terres sont les mieux cultivées, ou elles le sont au moins aussi bien que les terres fertiles; tandis qu'en France il n'y a que ces dernières qui le soient comme il faut; le plus grand défaut de la méthode françoise, trouve sa source dans le désir immodéré d'avoir le plus de froment ou de seigle possible. Une grande population et une subsistance mal assurée en ont probablement été causes; mais l'absurdité de cette conduite est évidente; car plus on sème de

(1) Partie des Départemens du Loiret, et de Loir et Cher.

(2) Départemens du Finistère, des Côtes du Nord, du Morbihan, de la Loire-Inférieure, et d'Ille et Vilaine.

(3) Département de l'Allier.

(4) Département de la Nièvre.

froment, et moins on en recueille; la terre, dont la vigueur est entretenue par de nombreux troupeaux, rapporte plus de grain, quoiqu'on ne l'ensemence qu'une fois tous les quatre ans, que si on la semoit tous les trois ans, et qu'on y élevât moins de bestiaux. La quantité de seigle qu'on trouve dans toutes les parties de la France, même dans quelques-unes des plus fertiles, est un des plus grands défauts de sa culture; il n'y a peut-être pas un seul terrain assez mauvais pour ne pouvoir pas porter du froment.

En considérant la succession des récoltes en France, relativement à l'intérêt national, il faut toujours avoir devant les yeux deux circonstances particulières à ce pays, quoiqu'au premier abord elles ne paroissent pas être intimement liées à cette question; c'est la quantité de forêts nécessaires à un pays qui n'a pas de charbon de terre, ou qui n'en fait pas d'usage, et la vaste étendue de ses vignobles; lorsqu'on pense qu'un sixième ou un septième de la France est en bois; que l'espace couvert par les vignes est encore plus grand, et en même temps que l'étendue occupée par les friches est immense dans quelques Provinces; il paroît étonnant qu'un

peuple si nombreux puisse trouver assez de subsistance ; tandis qu'un tiers ou un quart de ses terres labourables est continuellement en jachères. Cette considération fera sentir d'autant plus la nécessité absolue de bannir cette vicieuse pratique, qui trouve encore beaucoup de partisans. On peut affirmer, en général, que toute ferme quelconque sera d'autant mieux cultivée, et produira d'autant plus, qu'elle entretiendra un plus grand nombre de bestiaux ; et ce principe décide la nature des moissons qu'il faut demander à la terre ; car les bestiaux mangeant en hiver comme en été, les récoltes doivent être proportionnées et appropriées aux besoins de chaque saison.

Il y a pour la nourriture des bestiaux, pendant l'hiver, des turneps, des choux, des pommes de terre, des carottes, des panais, des fèves, et des fourrages secs ; pour leur nourriture d'été, il y a les prairies cultivées, dont il faut adapter l'espèce à la nature du sol, et qu'il faut faire durer en proportion de l'abondance ou de la nature de la plante cultivée. On pourroit établir quelques successions qui seroient applicables à presque tous les pays du monde, telles que celles-ci :

1°. Racines, choux, ou légumes.

2°. Grains.

3°. Prairies artificielles.

4°. Grains.

Et

1°. Racines, ou choux.

2°. Grains.

3°. Prairies artificielles.

4°. Légumes, maïs, chanvre, ou lin.

5°. Grains.

Dans ces successions, la principale différence sera dans la durée des prairies, et en écartant quelques exceptions peu nombreuses, qu'il seroit trop long d'établir; on peut, d'après ces principes, assurer que la plupart des successions de culture dans la France, et sur-tout celles qui sont suivies dans les cantons médiocres, sont aussi insuffisantes pour le profit des particuliers, qu'elles sont nuisibles à la prospérité nationale.

Achevons ce tableau, par la comparaison de la succession de récoltes, la plus généralement suivie en Angleterre, avec celle qu'on observe le plus ordinairement en France.

F

<i>Culture Angloise.</i>	<i>Culture Françoise.</i>
1 ^o . Turneps.	1 ^o . Jachères.
2 ^o . Orge.	2 ^o . Blé. 18 boisseaux.
3 ^o . Trèfle.	3 ^o . Orge, ou Avoine.
4 ^o . Blé. 25 boisseaux.	4 ^o . Jachères.
5 ^o . Turneps.	5 ^o . Blé. 18 bois.
6 ^o . Orge.	6 ^o . Orge, ou Avoine.
7 ^o . Trèfle.	7 ^o . Jachères.
8 ^o . Blé. 25 bois.	8 ^o . Blé. 18 bois.
9 ^o . Ray-grass, ou Fèves.	9 ^o . Orge, ou Avoine.
10 ^o . Blé. 25 bois.	10 ^o . Jachères.
11 ^o . Turneps.	11. Blé. 18 bois.
TOTAL du Blé. 75 boisseaux.	TOTAL du Blé. 72 boisseaux.

Quoique le fermier anglois ne recueille que trois fois du blé dans ses onze années, il en obtient trois boisseaux de plus que le françois en quatre récoltes; dans un même espace de temps; outre cela, il a trois récoltes d'orge, de ray-grass, ou de fèves, qui rendent deux fois autant de boisseaux par âcre, que les moissons de grains de printemps peuvent produire en France; il a de plus trois récoltes de turneps et deux de trèfle; il faut ajouter que la terre angloise, par le moyen de l'en-

grais qui provient de la consommation des turneps et du trèfle, est dans un état continuuel d'amélioration, tandis que la ferme du François reste toujours dans le même état. De quel avantage est donc pour la France cette quantité de Sociétés d'Agriculture qui lui laissent ignorer de semblables vérités ; pour moi, je crois que les légers avantages qu'elles peuvent procurer à l'Agriculture, sont plus que contrebalancés par le mal qu'elles lui font, en tournant l'attention du Public vers des objets frivoles, ou bien en traitant les objets importans, de manière à les faire regarder comme des bagatelles. La seule Société qui pourroit être vraiment utile, seroit celle qui en cultivant une grande ferme, offrirait un exemple parfait de bonne culture, appliquée aux localités ; elle devrait n'être composée que d'un petit nombre de praticiens ; et des établissemens semblables, répandus dans différens cantons de la France, pourroient causer une amélioration rapide à son Agriculture.

F I N.